

Délibération n°2019/44

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.715-2
Vu le décret n°94-800 du 14 septembre 1994 portant création de l'UTT ;
Vu les statuts, en vigueur de l'établissement.

Le conseil d'administration réuni le 17 octobre 2019 :

Objet : Tarification colloque

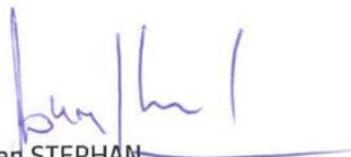
Le conseil d'administration valide les tarifs suivants relatifs au colloque Smarthealth qui se déroulera du 03 au 05 juin 2020 à l'UTT :
Inscription au dîner de gala : 80€ TTC – 66.66€ HT
Inscription au programme culturel : 30€ TTC – 25€ HT

Résultat du vote :

Nombre de membres : 23
Votants : 20
Pour : 20
Contre :
Abstention :

Troyes, le 17 octobre 2019

Le président du conseil d'administration



Ronan STEPHAN

Publié sur le site internet de l'UTT le : 18 octobre 2019

Transmis à Mme la Rectrice, chancelière des universités le : 18 octobre 2019